

Entretien d'une fosse septique



Entretien régulièrement sa fosse septique contribue à préserver la qualité de l'environnement. La MRC d'Abitibi-Ouest offre un service de vidange et de traitement des fosses septiques. Ce service est offert du début juin jusqu'à la fin octobre de chaque année. Il est recommandé de prendre votre rendez-vous dès maintenant (voir les coordonnées dans l'encadré à droite). Des jours réservés, en alternance à tous les 2 ans dans les municipalités, permettent un rabais sur la vidange ou le traitement des fosses septiques résidentielles.

Les municipalités visées cette année sont : Authier, Authier-Nord, Chazel, Dupuy, La Reine, Macamic, Normétal, Pamarolle, Poularies, Ste-Germaine-Boulé, St-Lambert, Taschereau et TNO Languedoc.

Le traitement est préférable et plus économique que la vidange totale. Le liquide remis dans la fosse contient des bactéries qui réactivent immédiatement la digestion, permettant ainsi un meilleur fonctionnement de la fosse.

Source : MRC d'Abitibi-Ouest

Procédure de vidange

1. Prenez rendez-vous auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest :

Visitez le www.mrcao.qc.ca, onglet Services, onglet Environnement et cliquez Fosses septiques. Remplissez le formulaire en ligne ou faites le (819) 339-5671, p. 221.

2. Quelques jours avant votre rendez-vous :

- Dégagez votre fosse septique. Si elle comprend deux couvercles, ils doivent tous deux être dégagés;
- Assurez-vous qu'aucun obstacle n'est placé dans un rayon de 1,5 mètre autour de la fosse et de 3 mètres au-dessus de l'installation septique;
- Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (entrée dégagée, clôture déverrouillée, chiens attachés).

**Écocentre et Centre de valorisation
des matières résiduelles (CVMR)**

15, boulevard Industriel, La Sarre

☎ 819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

✉ mrcao@mrcao.qc.ca